

LES DROITS DU DOUDOU



Le Doudou a le droit d'exister



Il a le droit d'être emmené partout et aussi souvent que nécessaire



En cas de perte, le Doudou a le droit d'être ramené à son propriétaire

Le Doudou a le droit d'être sale, et propre de temps en temps (Quand il devient une insulte à l'hygiène!)



Le Doudou garde son identité même si son aspect miteux et usé appelle le chemin de la poubelle

